



ASSOCIATION FRANÇAISE DES AVOCATS-CONSEILS
AUPRÈS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

VENDREDI 4 OCTOBRE 2024

20^{ème}

COLLOQUE NATIONAL

**L'HÔTEL DE L'INDUSTRIE
4 PLACE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS
75006 PARIS**

**COLLOQUE ORGANISÉ PAR
L'ASSOCIATION FRANÇAISE DES AVOCATS-CONSEILS
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES**

LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE :

Comment faire face à l'augmentation des coûts et à la raréfaction des ressources ?

- 09h00** Accueil
- 09h30** **Propos introductifs** par Damien SIMON, Président de l'AFAC
- 10h00** **Table ronde n° 1 : « L'acheteur public confronté à la hausse des prix de l'énergie »**
avec notamment David RICCARDI (Professeur associé à l'Université d'Evry Paris-Saclay, avocat, membre de l'AFAC) ; Clémence POYAU (Responsable des affaires juridiques et de la commande publique à Territoire d'énergie Loire-Atlantique - TE44) ; Romain BUFFET (Chargé de missions | Achats groupés d'énergies Électricité et Gaz naturel - TE44) ;
- 11h00** **Table ronde n° 2 : « Comment concilier maîtrise de l'urbanisme et production d'énergie ? »**
avec notamment Alexis FRANK (Rapporteur public à la CAA de Nantes) ; Nathalie DEVARENNE ODAERT (Avocate, membre de l'AFAC) ;
- 12h00** Déjeuner
- 13h30** **Table ronde n° 3 : « Comment mener une politique immobilière audacieuse ? »**
avec notamment Jean Philippe DEVEVEY (avocat, membre de l'AFAC) ; Charles PERTUISET (Directeur délégué ERESE - groupe HTC) ; Thomas ROUYEYRAN (Avocat) ;
- 14h30** **Table ronde n° 4 : « Les collectivités territoriales productrices d'énergie renouvelable »**
avec notamment Jérôme MAT (Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Châlons Agglo), Marie-Hélène PACHEN-LEFÈVRE (Avocate) ; Vincent BERTRAND (Maître de conférences en économie, Université de Franche-Comté), Pierre DEVARENNE (avocat, membre de l'AFAC) ;
- 15h30** **Table ronde n° 5 : « Les leviers financiers »**
avec notamment Guillaume PERRIN (Directeur du programme ACTEE), François THOMAZEAU (Chercheur I4CE), Laëtitia PIGNIER (Avocate, membre de l'AFAC) ;
- 16h30** **Conclusion** par Claire LOISEAU et David GASCHIGNARD (Avocats aux Conseils, membres de l'AFAC).



ASSOCIATION FRANÇAISE DES AVOCATS-CONSEILS
AUPRÈS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

L'AFAC a été créée pour offrir un lieu d'échanges aux avocats conseils des collectivités territoriales exerçant en Métropole et dans les Outre-Mer, ainsi qu'aux acteurs publics et de l'économie mixte qu'ils conseillent.

Avec ce 20^{ème} colloque national, l'AFAC est au cœur des problématiques actuelles et futures par le choix du thème « **Les collectivités territoriales et la transition énergétique** ».

La stratégie de transition énergétique repose sur trois piliers : l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments, la réduction de la consommation d'énergie par la sobriété et la production d'énergies renouvelables et durables.

Les collectivités territoriales jouent un rôle clef dans la mise en œuvre de cette stratégie et la territorialisation de ces objectifs. À travers leurs politiques économiques, d'urbanisme et d'aménagement du territoire, elles portent la responsabilité d'investissements structurants sur le plan énergétique.

Mais face à ce qui s'apparente à un « millefeuille énergétique », il est parfois difficile d'identifier les normes et les plans d'action, les partenaires, les outils et les leviers financiers. Face au contexte de crise énergétique majeure, à l'urgence écologique et climatique, aux impératifs économiques et aux intentions centralisatrices de l'État, la question est donc posée de savoir quelles sont les réponses actuelles offertes aux collectivités territoriales en matière énergétique. Comment répondre aux nouvelles contraintes ? Comment agir ?

Pour y voir plus clair, nous vous invitons le 4 octobre prochain à **l'Hôtel de l'Industrie**, à **PARIS**, pour un partage d'expériences et d'expertises entre acteurs de la transition énergétique, élus, fonctionnaires territoriaux, magistrats, universitaires et avocats.

À bientôt le plaisir de vous accueillir !

Damien SIMON
Président de l'AFAC

Association Française des avocats-conseils auprès des collectivités territoriales
Coordination Nationale - 4 bis rue Descombes - 75017 PARIS - Tél : 01.47.42.49.49
Email : coordination-nationale@avocats-afac.org

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM : PRÉNOM :

FONCTION :

COLLECTIVITÉ OU ORGANISME :

ADRESSE :

CODE POSTAL : TÉL :

NUMÉRO CNBF POUR LES AVOCATS :

MODE DE PAIEMENT :

- CHÈQUE DE 150 € PAR PERSONNE À L'ORDRE DE L'AFAC.
- RÈGLEMENT PAR MANDAT ADMINISTRATIF. UN BON DE COMMANDE DOIT ÊTRE JOINT.

Places limitées – Inscription obligatoire – Clôture des inscriptions le 20 septembre 2024
Participation de 150€ TTC par personne, incluant l'invitation au cocktail déjeunatoire
Gratuit pour les membres de l'AFAC

Ce bulletin est nominatif et valable pour une personne. Merci de bien vouloir le remplir en lettres capitales et de le renvoyer à :
AFAC – Coordination Nationale – 4 bis rue Descombes – 75017 PARIS – E-mail : coordination-nationale@avocats-afac.org